

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 101

14 janvier 2010

SOMMAIRE

Anyway S.à.r.l.	4817	ICEC Holding S.A.	4802
Aralia S.A.	4802	ILP III S.à r.l.	4833
Art & Beauté S.à r.l.	4831	Imco Luxembourg Sàrl	4817
Art Services	4815	Inter Best Car S.A.	4816
Art Services	4823	Intercem S.A.	4840
Art Services	4831	JYL Participations S.à r.l.	4832
ASAP Luxembourg S.A.	4816	KiVif S.à.r.l.	4844
ATCom BIOVERT S.C.P.A.	4816	Les Charpentiers d'Aujourd'hui S.à.r.l. ...	4824
ATCom S.A.	4805	Lone Star Capital Investments S.à r.l.	4805
BDE Prospect s.a.	4805	Luxidea S.A.	4840
Bei den Raupen S.à r.l.	4824	Marathon S.à.r.l.	4831
Bobbycar Club Lëtzebuerg a.s.b.l.	4841	MGBS S.A.	4832
Brasserie Jacques	4817	Montauban S.A.	4803
Chartis Luxembourg Financing Limited	4804	One O Nine S.A.	4803
Clas Invest S.A.	4805	Operator One S.A.	4805
Coiffure Dumont S.à r.l.	4824	Orkenise Art S.A.	4840
Delcia	4802	PO Participations S.A.	4804
Diagonale S.A.	4832	Prestige Coiffure S.à r.l.	4817
ECT Luxembourg S. à r.l.	4831	Real Marku Lux Estates Sàrl	4846
EHO Holdings S.à r.l.	4840	RL Management S.A.	4832
E.I.M.A. S.A.	4803	Romain SCHMIDT S.à r.l.	4824
Escamuva S.à r.l.	4830	SGC International S.A.	4841
Euromaxlift International S.A.	4832	SRG Spain Investments S.à r.l.	4817
Fani Holding S.A.	4832	Starlift S.A.	4833
Financière Daunou 8 S.à r.l.	4803	Summer Investment S.à r.l.	4804
FINANCIERE JONCS Spf S.A.	4844	Ter-Invest S.A.	4840
Fumo Holding S.A.	4841	Tomitrois S.A.	4802
Highly Corporation S.A.	4802	Toubkal Holding S.A.	4831
Holding Financière Joncs S.A.	4844	Wyndmoor Park Finance S.A.	4803
Hydratec SA	4833	YELLOW T International S.A.	4816
Hygie S.A.	4815	Yokara Trademarks S.à r.l.	4824
		Yuma Europe S.A.	4804

Delcia, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 62.778.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Georges d'HUART
Notaire

Référence de publication: 2010002717/11.
(090195892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Aralia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 92.484.

—
Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002718/10.
(090196283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

ICEC Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 144.514.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2009.

BLANCHE MOUTRIER
NOTAIRE

Référence de publication: 2010002719/12.
(090195986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Hightly Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 98.871.

—
Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002720/10.
(090196285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Tomitrois S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 95.241.

—
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliataire

Référence de publication: 2010002759/11.
(090196372) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Montauban S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1744 Luxembourg, 9, rue de Saint Hubert.

R.C.S. Luxembourg B 84.764.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2009.

BLANCHE MOUTRIER

NOTAIRE

Référence de publication: 2010002721/12.

(090196000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

E.I.M.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 94.192.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2009.

BLANCHE MOUTRIER

NOTAIRE

Référence de publication: 2010002722/12.

(090196054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Wyndmoor Park Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 137.467.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002723/10.

(090196286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Financière Daunou 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.403.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010002724/12.

(090196064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

One O Nine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4320 Esch-sur-Alzette, 6, rue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 136.303.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010002729/13.

(090196138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

PO Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 131.555.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56998 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010002725/12.

(090196067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Chartis Luxembourg Financing Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens (Zone Industrielle Bourmicht).

R.C.S. Luxembourg B 134.744.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010002726/12.

(090196071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Summer Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 148.002.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57041 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010002727/12.

(090196079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Yuma Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 7, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 125.051.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010002731/13.

(090196143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

ATCom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 127.341.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002728/10.

(090196288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Clas Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 104.264.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002730/10.

(090196290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Operator One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 139.596.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2010002732/13.

(090196153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

BDE Prospect s.a., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 27, rue du Fossé.
R.C.S. Luxembourg B 105.862.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 8 décembre 2009.

EDOUARD DELOSCH

NOTAIRE

Référence de publication: 2010002733/12.

(090196204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 58.714.125,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and nine, on the fourth day of December.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the trade and companies register of Bermuda,

represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Julie Carbiener, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on December 3rd, 2009; and

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, registered under the number 39312 with the trade and companies register of Bermuda, represented by Ms Sandra Collins, here represented by Ms Julie Carbiener, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on December 3rd, 2009,

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated February 14th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of March 22nd, 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary, dated November 5th, 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders declare that the entire corporate share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting.

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 20 November 2009 decided under the authorised share capital;
2. Registration of the share capital increase of 25 November 2009 decided under the authorised share capital;
3. Registration of the share capital increase of 1 December 2009 decided under the authorised share capital;
4. Registration of the share capital increase of 4 December 2009 decided under the authorised share capital;
5. Reduction of the share capital from its current amount of EUR58,926,250 to an amount of EUR58,891,625 by the cancellation of 277 class JJ-3 shares;
6. Reduction of the share capital from its current amount of EUR58,891,625 to an amount of EUR58,714,125 by the cancellation of 1,420 class I-3 shares; and
7. Amendment of article 6 of the articles of association.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of November 20th, 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR85,875 (eighty-five thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR58,337,000 (fifty-eight million three hundred thirty-seven thousand euro) represented by 466,696 (four hundred sixty-six thousand six hundred ninety-six) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, to an amount of EUR58,422,875 (fifty-eight million four hundred twenty-two thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 467,383 (four hundred sixty-seven thousand three hundred eighty-three) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes;

b. to issue 687 (six hundred eighty-seven) new class E-4 shares (the New E-4 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR78.07 (seventy-eight euro and seven cent) with respect to the New E-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New E-4 Shares and of the share premium.

The payment of the New E-4 Shares and of the share premium has been made for value on 20 November 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR58,422,875 (fifty-eight million four hundred twenty-two thousand eight hundred seventy-five euro) as of November 20th, 2009.

Second resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of November 25th, 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR3,750 (three thousand seven hundred fifty euro) in order to raise it from its previous amount of EUR58,422,875 (fifty-eight million four hundred twenty-two thousand eight hundred seventy-five euro) represented by 467,383 (four hundred sixty-seven thousand three hundred eighty-three) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, to an amount of EUR58,426,625 (fifty-eight million four hundred twenty-six thousand six hundred twenty-five euro) represented by 467,413 (four hundred sixty-seven thousand four hundred thirteen) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes;

b. to issue 30 (thirty) new class GG-3 shares (the New GG-3 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR62.41 (sixty-two euro and forty-one cent) with respect to the New GG-3 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New GG-3 Shares and of the share premium.

The payment of the New GG-3 Shares and of the share premium has been made for value on 25 November 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR58,426,625 (fifty-eight million four hundred twenty-six thousand six hundred twenty-five euro) as of November 25th, 2009.

Third resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of December 1st, 2009, the board of managers of the Company has decided:

a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR355,500 (three hundred fifty-five thousand five hundred euro) in order to raise it from its previous amount of EUR58,426,625 (fifty-eight million four hundred twenty-six thousand six hundred twenty-five euro) represented by 467,413 (four hundred sixty-seven thousand four hundred thirteen) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, to an amount of EUR58,782,125 (fifty-eight million seven hundred eighty-two thousand one hundred twenty-five euro) represented by 470,257 (four hundred seventy thousand two hundred fifty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes;

b. to issue 2,844 (two thousand eight hundred forty-four) new class A-4 shares (the New A-4 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each; and

c. to accept the payment of a share premium of EUR123.20 (one hundred twenty-three euro and twenty cent) with respect to the New A-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New A-4 Shares and of the share premium.

The payment of the New A-4 Shares and of the share premium has been made for value on 1 December 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR58,782,125 (fifty-eight million seven hundred eighty-two thousand one hundred twenty-five euro) as of December 1st, 2009.

Fourth resolution

Article 7 of the articles of association of the Company provides for an authorised capital and authorises the managers of the Company to render effective an increase of the share capital under the authorised share capital.

In a resolution of December 4th, 2009, the board of managers of the Company has decided:

- a. to increase the share capital of the Company by an amount of EUR144,125 (one hundred forty-four thousand one hundred twenty-five euro) in order to raise it from its previous amount of EUR58,782,125 (fifty-eight million seven hundred eighty-two thousand one hundred twenty-five euro) represented by 470,257 (four hundred seventy thousand two hundred fifty-seven) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, to an amount of EUR58,926,250 (fifty-eight million nine hundred twenty-six thousand two hundred fifty euro) represented by 471,410 (four hundred seventy-one thousand four hundred ten) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes;
- b. to issue 1,153 (one thousand one hundred fifty-three) new class A-4 shares (the New A-4 Shares) with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each; and
- c. to accept the payment of a share premium of EUR74.94 (seventy-four euro and ninety-four cent) with respect to the New A-4 Shares.

The appearing parties, prenamed and represented as stated here above, declare that the board of managers has accepted (i) the waiver by LSF Lux Holdings XII, Ltd. of its preferential subscription rights, (ii) the subscription and payment by Lone Star Global Holdings, Ltd. to the New A-4 Shares and of the share premium.

The payment of the New A-4 Shares and of the share premium has been made for value on 3 December 2009 by Lone Star Global Holdings, Ltd. evidence of which has been given to the board of managers.

A copy of the bank statements evidencing the payment of the subscription amount and of the share premium is shown to the undersigned notary and such copy, after signature "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital is thus fixed at EUR58,926,250 (fifty-eight million nine hundred twenty-six thousand two hundred fifty euro) as of December 4th, 2009.

Fifth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR58,926,250 (fifty-eight million nine hundred twenty-six thousand two hundred fifty euro) represented by 471,410 (four hundred seventy-one thousand four hundred ten) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR34,625 (thirty-four thousand six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR58,891,625 (fifty-eight million eight hundred ninety-one thousand six hundred twenty-five euro) represented by 471,133 (four hundred seventy-one thousand one hundred thirty-three) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 277 (two hundred seventy-seven) class JJ-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR34,625 (thirty-four thousand six hundred twenty-five euro).

Sixth resolution

The Shareholders resolve (i) to reduce the nominal share capital of the Company from its current amount of EUR58,891,625 (fifty-eight million eight hundred ninety-one thousand six hundred twenty-five euro) represented by 471,133 (four hundred seventy-one thousand one hundred thirty-three) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by an amount of EUR177,500 (one hundred seventy-seven thousand five hundred euro) to an amount of EUR58,714,125 (fifty-eight million seven hundred fourteen thousand one hundred twenty-five euro) represented by 469,713 (four hundred sixty-nine thousand seven hundred thirteen) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided into 89 (eighty-nine) classes, by way of cancellation of 1,420 (one thousand four hundred twenty) class I-3 ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, each being held by Lone Star Global Holdings, Ltd., and (ii) to reimburse Lone Star Global Holdings, Ltd. an amount of EUR177,500 (one hundred seventy-seven thousand five hundred euro).

Seventh resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend Article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR58,714,125 (fifty-eight million seven hundred fourteen thousand one hundred twenty-five euro) represented by 469,713 (four hundred sixty-nine thousand seven hundred thirteen) ordinary shares, having a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, divided in classes as follows:

1. 6,235 class A shares;
2. 857 class B shares;
3. 80 class A-1 shares;
4. 6,356 class C-1 shares;
5. 8,287 class D-1 shares;

6. 1,254 class E-1 shares;
7. 291 class F-1 shares;
8. 1,606 class G-1 shares;
9. 186 class H-1 shares;
10. 111 class 1-1 shares;
11. 545 class J-1 shares;
12. 8 class K-1 shares;
13. 40,447 class A-2 shares;
14. 1,264 class B-2 shares;
15. 5,444 class C-2 shares;
16. 3,218 class E-2 shares;
17. 91 class G-2 shares;
18. 56,391 class H-2 shares;
19. 3,483 class I-2 shares;
20. 3,417 class J-2 shares;
21. 1,086 class K-2 shares;
22. 692 class L-2 shares;
23. 15,425 class M-2 shares;
24. 2,048 class N-2 shares;
25. 2,269 class P-2 shares;
26. 1,521 class Q-2 shares;
27. 832 class R-2 shares;
28. 329 class S-2 shares;
29. 287 class T-2 shares;
30. 33,207 class U-2 shares;
31. 10,800 class V-2 shares;
32. 2,547 class W-2 shares;
33. 4,344 class X-2 shares;
34. 315 class Y-2 shares;
35. 346 class Z-2 shares;
36. 509 class AA-2 shares;
37. 52 class BB-2 shares;
38. 12 class CC-2 shares;
39. 56 class DD-2 shares;
40. 900 class EE-2 shares;
41. 12 class FF-2 shares;
42. 320 class A-3 shares;
43. 1,070 class B-3 shares;
44. 1,178 class C-3 shares;
45. 7,924 class D-3 shares;
46. 5,172 class E-3 shares;
47. 3,426 class F-3 shares;
48. 10,761 class H-3 shares;
49. 9,929 class I-3 shares;
50. 2,951 class J-3 shares;
51. 738 class K-3 shares;
52. 140 class L-3 shares;
53. 8,462 class M-3 shares;
54. 216 class N-3 shares;
55. 2,731 class O-3 shares;
56. 491 class P-3 shares;
57. 27,077 class Q-3 shares;
58. 100 class R-3 shares;

59. 125 class S-3 shares;
60. 7,945 class T-3 shares;
61. 13,497 class U-3 shares;
62. 4,466 class V-3 shares;
63. 502 class W-3 shares;
64. 6,491 class X-3 shares;
65. 440 class Y-3 shares;
66. 314 class Z-3 shares;
67. 416 class AA-3 shares;
68. 38 class BB-3 shares;
69. 8,816 class CC-3 shares;
70. 221 class DD-3 shares;
71. 50 class EE-3 shares;
72. 13 class FF-3 shares;
73. 16,786 class GG-3 shares;
74. 23,559 class HH-3 shares;
75. 378 class II-3 shares;
76. 17,456 class JJ-3 shares;
77. 17,526 class A-4 shares;
78. 11,437 class B-4 shares;
79. 9,837 class C-4 shares;
80. 7,690 class D-4 shares;
81. 712 class E-4 shares;
82. 3,404 class A-5 shares;
83. 1,766 class B-5 shares;
84. 2,699 class C-5 shares;
85. 3,247 class D-5 shares;
86. 484 class E-5 shares;
87. 2 class F-5 shares;
88. 1 class G-5 share; and
89. 9,551 H-5 shares."

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil neuf, le quatre décembre.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire, résidant à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mlle Julie Carbiener, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 3 décembre 2009; et

2. LSF Lux Holdings XII, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton, HM 11, Bermuda, enregistrée sous le numéro 39312 auprès du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mme Sandra Collins, ici représentée par Mlle Julie Carbiener, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 3 décembre 2009, ci-dessous collectivement les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée "Lone Star Capital Investments S.à r.l." (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg, constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C-N°311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 5 novembre 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 20 novembre 2009 décidée sous le capital autorisé;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 25 novembre 2009 décidée sous le capital autorisé;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 1^{er} décembre 2009 décidée sous le capital autorisé;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 4 décembre 2009 décidée sous le capital autorisé;
5. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR58.926.250 pour le faire passer à un montant de EUR58.891.625 par le biais de l'annulation de 277 parts sociales ordinaires de classe JJ-3;
6. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR58.891.625 pour le faire passer à un montant de EUR58.714.125 par le biais de l'annulation de 1.420 parts sociales de classe I-3; et
7. Modification de l'article 6 des statuts.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 20 novembre 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR85.875 (quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR58.337.000 (cinquante-huit millions trois cent trente-sept mille euros) représenté par 466.696 (quatre cent soixante-six mille six cent quatre-vingt-seize) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR58.422.875 (cinquante-huit millions quatre cent vingt-deux mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 467.383 (quatre cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes;

b. d'émettre 687 (six cent quatre-vingt-sept) nouvelles parts sociales de classe E-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe E-4), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR78.07 (soixante-dix-huit euros et sept cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe E-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe E-4 et de la prime d'émission a été effectué le 20 novembre 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR58.422.875 (cinquante-huit millions quatre cent vingt-deux mille huit cent soixante-quinze euros) au 20 novembre 2009.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 25 novembre 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR3.750 (trois mille sept cent cinquante euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR58.422.875 (cinquante-huit millions quatre cent vingt-deux mille huit cent soixante-quinze euros) représenté par 467.383 (quatre cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-trois) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR58.426.625 (cinquante-huit millions quatre cent vingt-six mille six cent vingt-cinq

euros) représenté par 467.413 (quatre cent soixante-sept mille quatre cent treize) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes;

b. d'émettre 30 (trente) nouvelles parts sociales de classe GG-3 (les Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR62.41 (soixante-deux euros et quarante et un cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe GG-3 et de la prime d'émission a été effectué le 25 novembre 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR58.426.625 (cinquante-huit millions quatre cent vingt-six mille six cent vingt-cinq euros) au 25 novembre 2009.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 1 décembre 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR355.500 (trois cent cinquante-cinq mille cinq cents euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR58.426.625 (cinquante-huit millions quatre cent vingt-six mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 467.413 (quatre cent soixante-sept mille quatre cent treize) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR58.782.125 (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-cinq euros) représenté par 470.257 (quatre cent soixante-dix mille deux cent cinquante-sept) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes;

b. d'émettre 2.844 (deux mille huit cent quarante-quatre) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR123,20 (cent vingt-trois euros et vingt cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 1^{er} décembre 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR58.782.125 (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-cinq euros) au 1^{er} décembre 2009.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise les gérants de la Société à effectuer une augmentation de capital sous le capital autorisé.

Dans une résolution du 4 décembre 2009, le conseil de gérance de la Société a décidé:

a. d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR144.125 (cent quarante-quatre mille cent vingt-cinq euros) en vue de l'augmenter de son montant antérieur de EUR58.782.125 (cinquante-huit millions sept cent quatre-vingt-deux mille cent vingt-cinq euros) représenté par 470.257 (quatre cent soixante-dix mille deux cent cinquante-sept) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR58.926.250 (cinquante-huit millions neuf cent vingt-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 471.410 (quatre cent soixante et onze mille quatre cent dix) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes;

b. d'émettre 1.153 (mille cent cinquante-trois) nouvelles parts sociales de classe A-4 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4), ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune; et

c. d'accepter le paiement d'une prime d'émission d'un montant de EUR74.94 (soixante-quatorze euros et quatre-vingt-quatorze cents) en rapport avec les Nouvelles Parts Sociales de classe A-4.

Les parties comparantes, préqualifiées et représentées comme indiqué ci-dessus, déclarent que le conseil de gérance a accepté (i) la renonciation de LSF Lux Holdings XII, Ltd. à son droit de souscription préférentiel, (ii) la souscription à et le paiement par Lone Star Global Holdings, Ltd. des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-4 et de la prime d'émission a été effectué le 3 décembre 2009 par Lone Star Global Holdings, Ltd., la preuve en a été apportée aux gérants.

Une copie des extraits de compte démontrant le versement des valeurs de souscription et de la prime d'émission est montrée au notaire instrumentant et cette copie, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société est donc fixé à un montant de EUR58.926.250 (cinquante-huit millions neuf cent vingt-six mille deux cent cinquante euros) au 4 décembre 2009.

Cinquième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR34.625 (trente-quatre mille six cent vingt-cinq euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR58.926.250 (cinquante-huit millions neuf cent vingt-six mille deux cent cinquante euros) représenté par 471.410 (quatre cent soixante et onze mille quatre cent dix) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR58.891.625 (cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 471.133 (quatre cent soixante et onze mille cent trente-trois) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 277 (deux cent soixante-dix-sept) parts sociales ordinaires de classe JJ-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR34.625 (trente-quatre mille six cent vingt-cinq euros).

Sixième résolution

Les Associés décident (i) de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR177.500 (cent soixante-dix-sept mille cinq cents euros) pour le faire passer de son montant actuel de EUR58.891.625 (cinquante-huit millions huit cent quatre-vingt-onze mille six cent vingt-cinq euros) représenté par 471.133 (quatre cent soixante et onze mille cent trente-trois) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, à un montant de EUR58.714.125 (cinquante-huit millions sept cent quatorze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 469.713 (quatre cent soixante-neuf mille sept cent treize) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 89 (quatre-vingt-neuf) classes, par l'annulation de 1.420 (mille quatre cent vingt) parts sociales ordinaires de classe I-3, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, chacune étant détenue par Lone Star Global Holdings, Ltd. et (ii) de rembourser à Lone Star Global Holdings, Ltd. un montant de EUR177.500 (cent-soixante-dix-sept mille cinq cents euros).

Septième résolution

A la suite des précédentes résolutions, les Associés de la Société décident de modifier l'Article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR58.714.125 (cinquante-huit millions sept cent quatorze mille cent vingt-cinq euros) représenté par 469.713 (quatre cent soixante-neuf mille sept cent treize) parts sociales, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 6.235 parts sociales de classe A;
2. 857 parts sociales de classe B;
3. 80 parts sociales de classe A-1;
4. 6.356 parts sociales de classe C-1;
5. 8.287 parts sociales de classe D-1;
6. 1.254 parts sociales de classe E-1;
7. 291 parts sociales de classe F-1;
8. 1.606 parts sociales de classe G-1;
9. 186 parts sociales de classe H-1;
10. 111 parts sociales de classe I-1;
11. 545 parts sociales de classe J-1;
12. 8 parts sociales de classe K-1;
13. 40.447 parts sociales de classe A-2;
14. 1.264 parts sociales de classe B-2;
15. 5.444 parts sociales de classe C-2;
16. 3.218 parts sociales de classe E-2;
17. 91 parts sociales de classe G-2;

18. 56.391 parts sociales de classe H-2;
19. 3.483 parts sociales de classe I-2;
20. 3.417 parts sociales de classe J-2;
21. 1.086 parts sociales de classe K-2;
22. 692 parts sociales de classe L-2;
23. 15.425 parts sociales de classe M-2;
24. 2.048 parts sociales de classe N-2;
25. 2.269 parts sociales de classe P-2;
26. 1.521 parts sociales de classe Q-2;
27. 832 parts sociales de classe R-2;
28. 329 parts sociales de classe S-2;
29. 287 parts sociales de classe T-2;
30. 33.207 parts sociales de classe U-2;
31. 10.800 parts sociales de classe V-2;
32. 2.547 parts sociales de classe W-2;
33. 4.344 parts sociales de classe X-2;
34. 315 parts sociales de classe Y-2;
35. 346 parts sociales de classe Z-2;
36. 509 parts sociales de classe AA-2;
37. 52 parts sociales de classe BB-2;
38. 12 parts sociales de classe CC-2;
39. 56 parts sociales de classe DD-2;
40. 900 parts sociales de classe EE-2;
41. 12 parts sociales de classe FF-2;
42. 320 parts sociales de classe A-3;
43. 1.070 parts sociales de classe B-3;
44. 1.178 parts sociales de classe C-3;
45. 7.924 parts sociales de classe D-3;
46. 5.172 parts sociales de classe E-3;
47. 3.426 parts sociales de classe F-3;
48. 10.761 parts sociales de classe H-3;
49. 9.929 parts sociales de classe I-3;
50. 2.951 parts sociales de classe J-3;
51. 738 parts sociales de classe K-3;
52. 140 parts sociales de classe L-3;
53. 8.462 parts sociales de classe M-3;
54. 216 parts sociales de classe N-3;
55. 2.731 parts sociales de classe O-3;
56. 491 parts sociales de classe P-3;
57. 27.077 parts sociales de classe Q-3;
58. 100 parts sociales de classe R-3;
59. 125 parts sociales de classe S-3;
60. 7.945 parts sociales de classe T-3;
61. 13.497 parts sociales de classe U-3;
62. 4.466 parts sociales de classe V-3;
63. 502 parts sociales de classe W-3;
64. 6.491 parts sociales de classe X-3;
65. 440 parts sociales de classe Y-3;
66. 314 parts sociales de classe Z-3;
67. 416 parts sociales de classe AA-3;
68. 38 parts sociales de classe BB-3;
69. 8.816 parts sociales de classe CC-3;
70. 221 parts sociales de classe DD-3;

- 71. 50 parts sociales de classe EE-3;
- 72. 13 parts sociales de classe FF-3;
- 73. 16.786 parts sociales de classe GG-3;
- 74. 23.559 parts sociales de classe HH-3;
- 75. 378 parts sociales de classe II-3;
- 76. 17.456 parts sociales de classe JJ-3;
- 77. 17.526 parts sociales de classe A-4;
- 78. 11.437 parts sociales de classe B-4;
- 79. 9.837 parts sociales de classe C-4;
- 80. 7.690 parts sociales de classe D-4;
- 81. 712 parts sociales de classe E-4;
- 82. 3.404 parts sociales de classe A-5;
- 83. 1.766 parts sociales de classe B-5;
- 84. 2.699 parts sociales de classe C-5;
- 85. 3.247 parts sociales de classe D-5;
- 86. 484 parts sociales de classe E-5;
- 87. 2 parts sociales de classe F-5;
- 88. 1 part sociale de classe G-5; et
- 89. 9.551 parts sociales de classe H-5."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Carbiener et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53200. Reçu soixante-quinze euros Eur75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010002817/537.

(090196837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Hygie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 122.081.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002734/10.

(090196291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Art Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 79, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 88.785.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2009.

POUR LA GÉRANCE

Signature

Référence de publication: 2010002760/12.

(090196331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

ATCom BIOVERT S.C.P.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 135.699.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002735/10.

(090196293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

ASAP Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5212 Sandweiler, 7, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 70.791.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandweiler, le 21 décembre 2009.

Pour ASAP LUXEMBOURG S.A.

Gabriel DELLANDREA / Patrick GINDT

Administrateur Technique / Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2010002736/13.

(090196113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

YELLOW T International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5212 Sandweiler, 7, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 57.498.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandweiler, le 21 décembre 2009.

Pour Yellow T International S.A.

Gabriel DELLANDREA / Patrick GINDT

Administrateur Technique / Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2010002737/13.

(090196119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Inter Best Car S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 17, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 54.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 21/12/2009.

Pour Inter Best Car S.A.

Denis BECKER

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2010002753/13.

(090195658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Anyway S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 28, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 90.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002738/10.

(090195890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Prestige Coiffure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 12, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 102.235.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010002739/10.

(090195893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Brasserie Jacques, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7305 Mullendorf, 1, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 126.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002740/10.

(090195896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Imco Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1363 Howald, 6, rue du Couvent.
R.C.S. Luxembourg B 94.902.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002741/10.

(090195898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

SRG Spain Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
R.C.S. Luxembourg B 150.077.

STATUTES

In the year two thousand and nine,

On the seventh day of December,

Before the undersigned Maître Emile SCHLESSER, notary public, residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Appeared:

"SRG Global, Inc.", a corporation incorporated under the laws of the American State of Delaware (United States of America), having its registered offices in US-19801 Wilmington/New Castle, Delaware, 1209, Orange Street, incorporated in the State of Delaware under number 3323688,

represented here by Mrs Malgorzata McELFRESH, private employee, residing in Strassen,

by virtue of a proxy given on 3 December 2009.

The said proxy, initialed "ne varietur" by the proxy of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as here above stated, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become partners in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any other manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may also acquire and develop patents and connected licenses.

The Company may carry out financial operations; it may perform all operations which contribute either directly or indirectly to the accomplishment of its object.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of "SRG Spain Investments S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Dudelange. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.00) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least. The shares to subscribe shall be offered preferably to the existing partners, in proportion to the share in the capital represented by their shares.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Inter vivos, they may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be partners.

The managers are appointed by the general meeting of partners which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time.

In the case of several managers, the Company is managed by a board of managers. In such case, the company will be bound in all circumstances by the sole signature of the chairman or of the vice-chairman of the board of managers or by the joint signatures of two members of the board of managers.

The board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13.1. The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealings with third parties, the board of managers has the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the company's object.

The board of managers shall meet upon call by the chairman the vice-chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 13.2. The board of managers may only issue convertible debt instruments with the approval of (i) a majority of the partners of the Company, (ii) representing three quarters of the share capital. The partners shall specifically approve the material terms and conditions of each convertible debt issue and no general authorization may be granted to the board of managers to proceed to future issues of such convertible debt instruments without express indication of the material terms and conditions.

In case of approval of the convertible debt issue by the partners of the Company, such partners and all future partners shall be bound to comply with the terms and conditions thereof and in particular (i) to approve as new partners the holders of the convertible debt instruments exercising their conversion rights, (ii) to approve the issuance of a sufficient amount of shares of the Company in order to satisfy the conversion rights exercised, and (iii) generally, to do all things and take all actions that may reasonably be required in order to satisfy the terms and conditions of the relevant convertible debt issue.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the vice-chairman or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 16. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorized agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 17. Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken insofar they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 21. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five percent of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

E. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and Payment

All five hundred (500) shares have been subscribed by "SRG Global, Inc.", previously named.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on 31 December 2010.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand six hundred euro (EUR 1,600.00).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the sole partner, representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
2. The sole partner resolves to elect the following persons as members of the board of managers for an indefinite period:
 - a) Mr Jean-Luc PITSCH, Managing Director and Chief Financial Officer, with professional address in L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser,
 - b) Mr Jean-Pierre de BONHOME, Director of companies, with professional address in L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser,
 - c) Mr Gabor HARAKALY, European Treasurer, with professional address in L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation and that in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf,

Le sept décembre,

Par devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"SRG Global, Inc.", une société de droit de l'Etat américain du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), ayant son siège social à USA-19801 Wilmington/New Castle, Delaware, 1209, Orange Street, immatriculée dans l'Etat du Delaware sous le numéro 3323688,

ici représentée par Madame Malgorzata McELFRESH, employée privée, demeurant à Strassen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 3 décembre 2009.

La procuration, signée "ne varietur" par la représentante de la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la "Société") qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, le contrôle, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

Elle peut faire l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de négociation et de toute autre manière, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises et leur prêter tous concours.

Elle peut en outre faire l'acquisition et la mise en valeur de brevets et licences connexes.

Elle pourra accomplir des opérations financières; elle pourra effectuer toutes les opérations qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "SRG Spain Investments S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Dudelange. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représentée par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,00) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

En cas de plusieurs gérants, la Société est administrée par un conseil de gérance. Dans ce cas, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du président ou du vice-président du conseil de gérance ou par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13.1. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président, du vice-président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil

de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 13.2. Le conseil de gérance ne pourra procéder à l'émission d'instruments de dette convertible qu'avec l'accord de la majorité des associés de la Société, représentant les trois quarts du capital social. Les associés devront spécifiquement donner leur accord sur les termes et conditions matériels de chaque émission de dette convertible et aucune autorisation générale ne pourra être accordée au conseil de gérance afin de procéder à de futures émissions d'instruments de dette convertible sans indication expresse des termes et conditions matériels.

En cas d'agrément de l'émission d'une dette convertible par les associés de la Société, lesdits associés et tous associés futurs seront tenus de se conformer à ses termes et conditions et en particulier (i) d'acquiescer en tant que nouveaux associés les détenteurs d'instruments de dette convertible exerçant leurs droits de conversion, (ii) d'acquiescer rémission d'un nombre suffisant de parts sociales de la Société afin de répondre aux droits de conversion exercés, et (iii) de manière générale, d'effectuer toutes opérations et mener toutes actions qui peuvent raisonnablement être exigées afin de remplir les termes et conditions de l'émission de dette convertible concernée.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, par le vice-président ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pourcent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et Libération

L'intégralité des cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par "SRG Global, Inc.", prénommée.

Les parts ainsi souscrites sont entièrement libérées de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le trente et un décembre 2010.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ mille six cents euros (EUR 1.600,00).

Résolutions

Et aussitôt l'associée unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la Société est établi à L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.
- 2.- L'associée unique décide d'élire les personnes suivantes au conseil de gérance pour une durée indéterminée:
 - a) Monsieur Jean-Luc PITSCHE, "Managing Director et Chief Financial Officer", avec adresse professionnelle à L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser,
 - b) Monsieur Jean-Pierre de BONHOME, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser,
 - c) Monsieur Gabor HAKALY, "European Treasurer", avec adresse professionnelle à L-3452 Dudelange, Zone Industrielle Wolser.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes

Et après lecture faite et interprétation donnée à la représentante de la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. McElfresh, E. Schlessner.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 décembre 2009. Relation: LAC / 2009 / 53374. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme.

Luxembourg, le 15 décembre 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2010002930/321.

(090197307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Art Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 79, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 88.785.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2009.

POUR LA GÉRANCE

Signature

Référence de publication: 2010002761/12.

(090196333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Romain SCHMIDT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 3, rue de Wintrange.

R.C.S. Luxembourg B 51.711.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002742/10.

(090195901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Coiffure Dumont S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 4-6, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 110.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002743/10.

(090195906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Bei den Raupen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8030 Strassen, 129, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 112.657.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002744/10.

(090195911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Les Charpentiers d'Aujourd'hui S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3487 Dudelange, 39, route de Hellange.

R.C.S. Luxembourg B 53.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002747/10.

(090195883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Yokara Trademarks S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 150.067.

STATUTES

In the year two thousand nine, on the ninth day of December,
Before us Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg city

There appeared:

1. "Karan Holding B.V.", a company incorporated under the law of The Netherlands, having its registered office at Wieringen 5, NL-1967 EA Heemskerk, registered with the Commercial Register of Netherlands under number 30154831,

2. "LEON HOLDING AS", a company incorporated under the law of Norway, having its registered office at Bygdoy Allé 64, N-0265 Oslo, registered with the Commercial Register of Norway under number 988 612 758,

here represented by Luxembourg Corporation Company S.A. a company incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, with the Trade and Companies Register of the Grand Duchy of Luxembourg number B 37.974,

itself here represented by Mr Max MAYER, employee, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal on December 8th, 2009.

Said proxies after having been initialed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached by the present deed.

Such appearing parties, represented as there above mentioned, have requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée:

Art. 1^{er}. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2.

2.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the "Connected Companies"). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name "YOKARA TRADEMARKS S.à r.l.".

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg City by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at ONE HUNDRED THOUSAND EURO (100,000.- EUR) divided into one hundred thousand (100,000) share quotas of ONE EURO (1.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be partners.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the managers) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are physically present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his share holding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2010.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

The share quotas have been subscribed as follows:

1. "Karan Holding B.V.", subscribes for 49,000 share quotas, representing 49% of the capital of the Company;
2. "LEON HOLDING AS", subscribes for 51,000 share quotas, representing 51% of the capital of the Company;

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of ONE HUNDRED THOUSAND (100,000.- EUR) is now available to the Company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately ONE THOUSAND SIX HUNDRED AND FIFTY EURO (1,650.- EUR).

Resolutions of the partners

1) The Company will be administered by one manager:

Mr Kandiah Baskaran, company director, born in Manipay, Sri Lanka on March 22, 1973, with private address at Wieringen 5, 1967 EA Heemskerk, the Netherlands

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the Company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le neuf décembre.

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg ville.

ONT COMPARU:

1. "Karan Holding B.V.", une société constituée selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Wieringen 5, NL-1967 EA Heemskerk, enregistrée auprès du Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 30154831,

2. "LEON HOLDING AS", une société constituée selon les lois de Norvège, ayant son siège social à Bygdoy Allé 64, N-0265 Oslo, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Norvège sous le numéro 988 612 758,

ici représentée par Luxembourg Corporation Company S.A., une société constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Grand Duché de Luxembourg sous le numéro B 37.974

elle-même représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg

en vertu de deux procurations données sous seing privé le 8 décembre 2009.

Laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts").

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise.

2.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les "Sociétés Apparentées"). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination "YOKARA TRADEMARKS S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut-être déplacée à l'intérieur de la ville de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE EUROS (100.000,- EUR) représenté par cent mille (100,000) parts sociales de UN EURO (1,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient physiquement présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2010.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. "Karan Holding B.V.", souscrit à 49.000 parts, représentant 49% du capital de la Société;
2. "LEON HOLDING AS", souscrit à 51.000 parts, représentant 51% du capital de la Société;

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de CENT MILLE EUROS (100.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le notaire soussigné a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge en raison de la constitution à environ MILLE SIX CENT CINQUANTE EUROS (1.250,- EUR).

Décisions des associés

1) La Société est administrée par un gérant:

Mr Kandiah Baskaran, administrateur de sociétés, né à Manipay, Sri Lanka le 22 Mars 1973, et domicilié à Wieringen 5, 1967 EA Heemskerck, Pays-Bas.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-1653 Luxembourg, 2-8 avenue Charles de Gaulle.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2009. Relation: LAC/2009/54419. Reçu € 75.- (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 21 décembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2010002933/322.

(090196834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Escamuva S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2427 Luxembourg, 20, rue du Rham.

R.C.S. Luxembourg B 98.761.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002749/10.

(090195800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Art Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 79, rue d'Anvers.
R.C.S. Luxembourg B 88.785.

Les comptes annuels au 31.12.2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2009.

POUR LA GÉRANCE

Signature

Référence de publication: 2010002762/12.

(090196337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

ECT Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 126.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marie-Thérèse Discret.

Référence de publication: 2010002750/10.

(090195806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Marathon S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.
R.C.S. Luxembourg B 111.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marie-Thérèse Discret.

Référence de publication: 2010002751/10.

(090195809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Art & Beauté S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4412 Belvaux, 37, rue des Alliés.
R.C.S. Luxembourg B 139.071.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002752/10.

(090195650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Toubkal Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 114.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

10, Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2010004030/13.

(090198760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Euromaxilift International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 13-15, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 87.405.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002754/10.

(090195686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Diagonale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 13-15, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 107.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002755/10.

(090195687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Fani Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.318.

Le Bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Décembre 2009.

Pour Fani Holding SA

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2010002661/13.

(090195929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

**JYL Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. RL Management S.A.).**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Zone Industrielle Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 77.482.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 18 décembre 2009.

Référence de publication: 2010002696/11.

(090196219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

MGBS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 13-15, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 107.047.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002756/10.

(090195690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Starlift S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 13-15, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 87.076.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002757/10.

(090195699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Hydratec SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8057 Bertrange, 13-15, rue du Chemin de Fer.
R.C.S. Luxembourg B 39.177.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002758/10.

(090195702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

ILP III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie-Adélaïde.
R.C.S. Luxembourg B 127.004.

In the year two thousand and nine, on the twenty-sixth day of November.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- "ILP III Management LLP", having its registered office at 55 Colmore Row, Birmingham B3 2AS, United Kingdom, a limited liability partnership registered in England and Wales with number OC327409, acting by ILP3 Management & Consulting Sàrl as Partner,

represented by Mr Adrien Coulombel, private employee, residing in 30, Rue Marie Adélaïde, L-2128, Luxembourg, by virtue of a proxy established on November 25, 2009.

- "Schiphol Consultadoria e Serviços Lda", a company duly incorporated and existing under the laws of Portugal, registered at the Commercial Registry of the Madeira Free Trade Zone under number 5115, and having registered office at Avenida Arriaga, 77, Edifício Marina Forum, P-9004-533 Funchal, Madeira (Portugal)

represented by Mr Adrien Coulombel, private employee, residing in 30, Rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg, by virtue of a proxy established on November 23, 2009.

- "Rampus Consultadoria e Marketing Lda", a company duly incorporated and existing under the laws of Portugal, registered at the Commercial Registry of the Madeira Free Trade Zone under number 5115, and having registered office at Rua dos Murcas n° 88 P-9000-058 Funchal, Madeira (Portugal),

represented by Mr Adrien Coulombel, private employee, residing in 30, Rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg, by virtue of a proxy established on November 25, 2009.

- "G.B.L. Fiduciaria S.p.A." a company duly incorporated and existing under the laws of Italy, in accordance with the fiduciary's activity pursuant to and for purposes of Law 1966 of Nov. 23, 1939 and the relative implementation provisions set forth in Royal Decree 531 of April 22, 1940 and later amendments and additions, company with sole partner, belonging to the Gruppo Banca Leonardo, registered at the Commercial Registry of Milan under the number R.E.A. 1729520, Italian fiscal number 04156340962 and having registered office at via Broletto, 46 - 20121 Milan (Italy)

represented by Mr Adrien Coulombel, private employee, residing in 30, Rue Marie Adélaïde, L-2128, Luxembourg, by virtue of a proxy established on November 23, 2009.

The said proxies, signed "ne varietur" by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are shareholders of "ILP III S.à r.l." (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 30 rue Marie-Adélaïde, L-2128 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 127004, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on April 13, 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, number 1149 on June 13, 2007. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on July 15, 2009, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, number 1620 on August 21, 2009.

Such appearing parties, represented as here above stated, have requested the notary to state that:

l) The agenda of the meeting is the following:

1. Creation of one class C of preferential shares (Class C Preferential Shares) and one class D of preferential shares (Class D Preferential Shares) and determination of the rights attached to such Class C Preferential Shares and Class D Preferential Shares.

2. Conversion of one hundred twenty (120) existing Class A Ordinary Shares of hundred euro (EUR 100.-) each into one hundred twenty (120) Class C Preferential Shares of hundred euro (EUR 100.-).

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of seven thousand two hundred euro (EUR 7,200.-) in order to bring the share capital from its current amount of twenty five thousand euro (EUR 25,000.-) up to thirty two thousand two hundred euro (EUR 32,200.-) by the issue of seventy two (72) new Class D Preferential Shares having a nominal value of hundred euro (EUR 100.-) each.

4. Acceptance of the subscription of all the new shares by the following companies:

A) Finogest Finance S.A., a company duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered at the Commercial Registry of Luxembourg under number B124357, and having registered office at Rue de l'Eau, 18 L-1449 Luxembourg, and

B) Raupus Consultadoria e Marketing Lda, a company duly incorporated and existing under the laws of Portugal, registered at the Commercial Registry of the Madeira Free Trade Zone under number 5115, and having registered office at Rua dos Murças n° 88 P-9000-058 Funchal, Madeira (Portugal), and

5. Amendment of the article 6, article 11 and article 12 of the articles of association of the Company.

The appearing parties representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to create one class C of preferential shares (Class C Preferential Shares) and one class D of preferential shares (Class D Preferential Shares).

Second resolution

The meeting resolves to convert one hundred twenty (120) existing Class A Ordinary Shares of hundred euro (EUR 100.-) each into one hundred twenty (120) Class C Preferential Shares of hundred euro (EUR 100.-).

Third resolution

The meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of seven thousand two hundred euro (EUR 7,200.-) in order to bring the share capital from its current amount of twenty five thousand euro (EUR 25,000.-) up to thirty two thousand two hundred euro (EUR 32,200.-) by the issue of seventy two (72) new Class D Preferential Shares having a nominal value of hundred euro (EUR 100.-) each.

Subscription and Payment

There now appears:

A) Finogest Finance S.A., a company duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered at the Commercial Registry of Luxembourg under number B124357, and having registered office at Rue de l'Eau, 18 L-1449 Luxembourg ("Finogest"),

represented by Mr Adrien Coulombel, private employee, residing in 30, Rue Marie Adelaïde, L-2128 Luxembourg, by virtue of a proxy established on November 24, 2009, and

B) Raupus Consultadoria e Marketing Lda, a company duly incorporated and existing under the laws of Portugal, registered at the Commercial Registry of the Madeira Free Trade Zone under number 5115, and having registered office at Rua dos Murças n°88 P-9000-058 Funchal, Madeira (Portugal) ("Raupus"),

represented by Mr Adrien Coulombel, private employee, residing in 30, Rue Marie Adelaïde, L-2128, Luxembourg, by virtue of a proxy established on November 25, 2009.

The said proxies, after having been signed ne varietur the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Mr Adrien Coulombel, pre-named declares subscribing in the name and on behalf of Finogest in quality of new shareholder and Raupus the newly issued shares in the following amounts and proportion:

Subscribers	Class D Preferential Shares	Total subscription price in EUR
Finogest	36	3,600.-
Raupus	36	3,600.-
Total	72	7,200.-

The others shareholders waive their preferential rights.

It results from a bank certificate that the total amount of the contribution in cash being seven thousand two hundred euro (EUR 7,200.-) is as of now available to the Company, as was certified to the notary executing this deed.

Fourth resolution

The meeting resolves to amend the articles 6, article 11 and article 12 of the articles of association of the Company, which will henceforth read as follows:

" Art. 6. Share capital - Shares.

6.1. SHARE CAPITAL.

"The Company's corporate capital is fixed at thirty-two thousand two hundred euros (EUR 32,200.-) represented by five (5) Class A Ordinary Shares, one hundred and twenty (125) Class B Preferential Shares, one hundred and twenty (120) Class C Preferential Shares, seventy two (72) Class D Preferential Shares of one hundred euro (EUR 100.-) each, fully paid up.

6.2. INDIVISIBILITY OF SHARES.

The Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative in the Company.

6.3. TRANSFER OF SHARES.

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law. Shares may notably not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

6.4. REGISTRATION OF SHARES.

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law."

" Art. 11. Distribution of profits. The profit of the Company in respect of a financial year, after deduction of general expenses, charges and depreciations, represent the net profit of the Company in respect of that period. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

Thereafter, the balance of the net profits shall be distributed to the shareholders of the Company in accordance with the following priority order:

(a) First, 100% (One hundred per cent) *pari passu* and *pro rata* to all the holders of the Class B Preferential Shares until such shareholders receive preferential dividends up to an aggregate amount of one million two hundred forty-four thousand twenty-six euros and ninety-six eurocents (EUR 1,244,026.96) (the "Preferential Dividends B"), either in one or several payment(s), over one or several financial years, without limitation of duration. For the avoidance of doubt, the aggregate amount of Preferential Dividends B to which the Class B Preferential Shares are entitled to pursuant to this article 11 (a) over all the financial years during which the Company is in existence, may not in any case exceed a total amount of one million two hundred forty-four thousand twenty-six euros and ninety-six cents (EUR 1,244,026.96).

(b) Second, 100% (One hundred per cent) *pari passu* and *pro rata* to all the holders of the Class C Preferential Shares until such shareholders receive preferential dividends up to an aggregate amount of one million one hundred thousand euros (EUR 1,100,000.-) (the "Preferential Dividends C1"), either in one or several payment(s), over one or several financial years, without limitation of duration. For the avoidance of doubt, the aggregate amount of Preferential Dividends C1 to which the Class C Preferential Shares are entitled to pursuant to this article 11 (b) over all the financial years during which the Company is in existence, may not in any case exceed a total amount of one million one hundred thousand euros (EUR 1,100,000).

(c) Third, 100% (One hundred per cent) *pari passu* and *pro rata* to all the holders of the Class D Preferential Shares until such shareholders receive preferential dividends up to an aggregate amount of five hundred thousand euros (EUR 500,000.-) (the "Preferential Dividends D1"), either in one or several payment(s), over one or several financial years, without limitation of duration. For the avoidance of doubt, the aggregate amount of Preferential Dividends D1 to which the Class D Preferential Shares are entitled to pursuant to this article 11 (c) over all the financial years during which the Company is in existence, may not in any case exceed a total amount of five hundred thousand euros (EUR 500,000.-)

(d) Fourth, 100% (One hundred per cent) *pari passu* and *pro rata* to all the holders of the Class C Preferential Shares until such shareholders receive preferential dividends up to an aggregate amount of one million five hundred thousand euros (EUR 1,500,000.-) (the "Preferential Dividends C2"), either in one or several payment(s), over one or several financial years, without limitation of duration. For the avoidance of doubt, the aggregate amount of Preferential Dividends C2 to which the Class C Preferential Shares are entitled to pursuant to this article 11 (d) over all the financial years during

which the Company is in existence, may not in any case exceed a total amount of one million five hundred thousand euros (EUR 1,500,000.-)

(e) Fifth, 100% (One hundred per cent) *pari passu* and *pro rata* to all the holders of the Class D Preferential Shares until such shareholders receive preferential dividends up to an aggregate amount of five hundred thousand euros (EUR 500,000.-) (the "Preferential Dividends D2), either in one or several payment(s), over one or several financial years, without limitation of duration. For the avoidance of doubt, the aggregate amount of Preferential Dividends D2 to which the Class D Preferential Shares are entitled to pursuant to this article 11 (e) over all the financial years during which the Company is in existence, may not in any case exceed a total amount of five hundred thousand euros (EUR 500,000.-)..

(f) Sixth, 100% (One hundred per cent) *pari passu* and *pro rata* to all the holders of the Class C Preferential Shares until such shareholders receive preferential dividends up to an aggregate amount of three million five hundred thousand euros (EUR 3,500,000.-) (the "Preferential Dividends C3"), either in one or several payment(s), over one or several financial years, without limitation of duration. For the avoidance of doubt, the aggregate amount of Preferential Dividends C3 to which the Class C Preferential Shares are entitled to pursuant to this article 11 (f) over all the financial years during which the Company is in existence, may not in any case exceed a total amount of three million five hundred thousand euros (EUR 3,500,000.-).

(g) Thereafter, *pari passu*: the subsequent net profits shall be distributed by the general shareholders' meeting of the Company upon recommendation of the board of directors, among the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Preferential Shares, Class C Preferential Shares and Class D Preferential Shares in proportion to their respective holding in the share capital of the Company."

" **Art. 12. Dissolution - Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

After clearance of all debts and liabilities, any liquidation proceeds available for distribution shall be allocated among the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Preferential Shares, Class C Preferential Shares and Class D Preferential Shares in proportion to their respective holding in the share capital of the Company."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this notarial deed are estimated at approximately two thousand euro.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-six novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- "ILP III Management LLP", ayant son siège social au 55 Colmore Row, Birmingham B3 2AS, Royaume Uni, un limited liability partnership enregistré en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OC327409, agissant par ILP3 Management & Consulting Sàrl en qualité de Partner,

ici représentée par M. Adrien Coulombel employé privé, résidant au 30, Rue Marie Adelaïde, L-2128, Luxembourg, en vertu d'une procuration établie le 25 novembre 2009.

- "Schiphol Consultadoria e Serviços Lda", une société dûment constituée et existant sous les lois du Portugal, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Zone Libre de Madeira sous le numéro 5115 et ayant son siège social au Avenida Arriaga, 77, Edifício Marina Forum, P-9004-533 Funchal, Madère (Portugal),

ici représentée par M. Adrien Coulombel, employé privé, résidant au 30, Rue Marie Adelaïde, L-2128, Luxembourg, en vertu d'une procuration établie le 24 novembre 2009.

- "Raupus Consultadoria e Marketing Lda", une société dûment constituée et existant sous les lois du Portugal, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Zone Libre de Madeira sous le numéro 5115, et ayant son siège social au Rua dos Murças n° 88 P-9000-058 Funchal, Madère (Portugal),

ici représentée par M. Adrien Coulombel, employé privé, résidant au 30, Rue Marie Adelaïde, L-2128, Luxembourg, en vertu d'une procuration établie le 25 novembre 2009.

- "G.B.L. Fiduciaria S.p.A.", une société dûment constituée et existant sous les lois d'Italie, selon l'activité de fiduciaire conformément à la Loi 1966 du 23 novembre 1939 et les dispositions relatives d'exécution établies par le Décret Royal 531 du 22 avril 1940 et les dernières modifications et ajouts, société avec associé unique, appartenant au Groupe Banco Leonardo, enregistrée auprès du Registre Commercial de Milan sous le numéro R.E.A. 1729520, Numéro Fiscal Italien 04156340962 et ayant son siège social au Via Broletto, 46 - 20121 Milan (Italie)

ici représentée par M. Adrien Coulombel, employé privé, résidant au 30, Rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg, en vertu d'une procuration établie le 25 novembre 2009.

Lesdites procurations signées ne varient par les parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes sont les associés de "ILP III S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 30, rue Marie Adélaïde, L-2128 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro N°127004, constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 avril 2007, publié au Mémorial ? Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1149 du 13 juin 2007. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 juillet 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1620 du 21 août 2009.

Les comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Création d'une classe C de parts sociales privilégiées ("Parts Sociales Privilégiées de Classe C") et d'une classe D de parts sociales privilégiées ("Parts Sociales Privilégiées de Classe D") et détermination des droits attachés à ces Parts Sociales Privilégiées de Classe C et ces Parts Sociales Privilégiées de Classe D;

2. Conversion des cent vingt (120) Parts Sociales de Classe A existantes, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune en cent vingt (120) Parts Sociales Privilégiées de Classe C;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de sept mille deux cents euros (EUR 7.200,-) en vue de porter le capital social de son montant actuel de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) à trente-deux mille deux cents euros (EUR 32.200,-) par l'émission de soixante-douze (72) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe D ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune;

4. Acceptation de la souscription de toutes les parts sociales à émettre par les sociétés suivantes:

A) Finogest Finance S.A., une société dûment constituée et existant sous les lois du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.357, et ayant son siège social au Rue de l'Eau 18, L-1449 Luxembourg, et

B) Raupus Consultadoria e Marketing Lda, une société dûment constituée et existant sous les lois du Portugal, enregistrée au Registre de Commerce de Zone Libre de Madeira sous le numéro 5115, et ayant son siège social au Rua dos Murças n°88 P-9000-058 Funchal, Madère (Portugal), et

5. Modification des articles 6, 11 et 12 des statuts de la Société.

Lesquelles comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de créer une classe C de parts sociales privilégiées ("Parts Sociales Privilégiées de Classe C") et une classe D de parts sociales privilégiées ("Parts Sociales Privilégiées de Classe D").

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir les cent vingt (120) Parts Sociales de Classe A existantes, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, en cent vingt (120) Parts Sociales Privilégiées de Classe C ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de sept mille deux cents euros (EUR 7.200,-) en vue de porter le capital social de son montant actuel de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) à trente-deux mille deux cent euros (EUR 32.200,-) par l'émission de soixante-douze (72) nouvelles Parts Sociales Privilégiées de Classe D, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Souscription et Libération

Interviennent à cet instant:

A) Finogest Finance S.A., une société dûment constituée et existant sous les lois du Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B124.357, et ayant son siège social au Rue de l'Eau 18, L-1449 Luxembourg, ("Finogest")

Représentée par M. Adrien Coulombel, employé privé, résidant au 30, Rue Marie Adélaïde, L-2128, en vertu d'une procuration établie le 24 novembre 2009.

B) Raupus Consultadoria e Marketing Lda, une société dûment constituée et existant sous les lois du Portugal, enregistrée au Registre de Commerce de Zone Libre de Madeira sous le numéro 5115, et ayant son siège social au Rua dos Murças n°88 P-9000-058 Funchal, Madère (Portugal), ("Raupus"),

Représentée par M. Adrien Coulombel, employé privé, résidant au 30, Rue Marie Adelaïde, L-2128, en vertu d'une procuration établie le 25 novembre 2009.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

M. Adrien Coulombel, pré-nommé, déclare souscrire au nom et pour le compte de Finogest en sa qualité de nouvel associé et Raupus aux parts sociales nouvellement émises, pour les montants et dans les proportions suivantes:

Souscripteurs	Parts Sociales Privilégées de Classe D	Valeur de souscription totale en EUR
Finogest	36	3.600,-
Raupus	36	3.600,-
Total	72	7.200,-

Les autres associés renoncent à leur droit de souscription préférentiel.

Il résulte d'une attestation bancaire que le montant total de l'apport en numéraire de sept mille deux cents euros (EUR 7.200,-) est dorénavant à la libre disposition de la Société comme ceci est certifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 6, l'article 11 et l'article 12 des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

" Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est fixé à trente-deux mille deux cents euros (EUR 32.200,-) représenté par cinq (5) Parts Sociales de Classe A et cent vingt cinq (125) Parts Sociales Privilégées de Classe B, cent-vingt (120) Parts Sociales Privilégées de Classe C et soixante-douze (72) Parts Sociales Privilégées de Classe D de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

6.2. INDIVISIBILITE DES PARTS SOCIALES

Les parts sociales de la Société sont indivisibles, puisqu'un seul détenteur est admis par part sociale. Les codétenteurs doivent désigner une seule personne comme leur représentant envers la Société.

6.3. TRANSFERT DES PARTS

En présence d'un seul associé, les parts sociales de la Société détenues par le seul associé sont librement transférables.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales détenues par chaque associé peuvent être transférées en conformité avec les articles 189 et 190 de la Loi. Les parts sociales ne doivent pas être transférées inter vivos aux non-associés à moins que des associés représentant au moins trois quarts du capital social n'y aient consenti lors d'une assemblée générale.

Les transferts de parts sociales doivent être constatés par acte notarié ou par acte sous seing privé. Les transferts ne seront pas valables vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'ils soient notifiés à la Société ou accepté par cette dernière en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.4. ENREGISTREMENT DES PARTS

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée, et enregistrées dans le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi."

" **Art. 11. Distribution des bénéfices.** Les profits de la Société, correspondants à un exercice social, après déduction des frais généraux, amortissement et dépenses, représentent le bénéfice net de la Société pour cette période. Sur le bénéfice net il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que, et aussi longtemps que, celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Ensuite, le solde des bénéfices nets sera distribué aux associés de la Société de la façon suivante:

(a) Premièrement, 100 % (cent pour cent) pari passu et pro rata de tous les détenteurs des Parts Sociales Privilégées de Classe B, jusqu'à ce que ces derniers perçoivent des dividendes préférentiels jusqu'à un montant total d'un million deux cent quarante-quatre mille vingt-six euros quatre-vingt-seize cents (EUR 1.244.026,96) (les "Dividendes Préférentiels B"), lesquels en un ou plusieurs paiement(s), sur un ou plusieurs exercices sociaux, sans limitation de durée. Afin d'éviter tout doute, le montant total des Dividendes Préférentiels B auxquels les Parts Sociales Privilégées de Classe B ont droit conformément à l'article 11 (a) au cours de tous les exercices sociaux durant l'existence de la Société, ne pourra excéder le montant total d'un million deux cent quarante-quatre mille vingt-six euros quatre-vingt-seize cents (EUR 1.244.026,96);

(b) Deuxièmement, 100 % (cent pour cent) pari passu et pro rata de tous les détenteurs des Parts Sociales Privilégées de Classe C, jusqu'à ce que ces derniers perçoivent des dividendes préférentiels jusqu'à un montant total d'un million

cent mille euros (EUR 1.100.000,-) (les "Dividendes Préférentiels C1"), lesquels en un ou plusieurs paiement(s), sur un ou plusieurs exercices sociaux, sans limitation de durée. Afin d'éviter tout doute, le montant total des Dividendes Préférentiels C1 auxquels les Parts Sociales Privilégiées de Classe C ont droit conformément à l'article 11 (b) au cours de tous les exercices sociaux durant l'existence de la Société, ne pourra excéder le montant total d'un million cent mille euros (EUR 1.100.000,-),

(c) Troisièmement, 100 % (cent pour cent) pari passu et pro rata de tous les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées de Classe D, jusqu'à ce que ces derniers perçoivent des dividendes préférentiels jusqu'à un montant total de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) (les "Dividendes Préférentiels D1"), lesquels en un ou plusieurs paiement(s), sur un ou plusieurs exercices sociaux, sans limitation de durée. Afin d'éviter tout doute, le montant total des Dividendes Préférentiels D1 auxquels les Parts Sociales Privilégiées de Classe D ont droit conformément à l'article 11 (c) au cours de tous les exercices sociaux durant l'existence de la Société, ne pourra excéder le montant total de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-),

(d) Quatrièmement, 100 % (cent pour cent) pari passu et pro rata de tous les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées de Classe C, jusqu'à ce que ces derniers perçoivent des dividendes préférentiels jusqu'à un montant total d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) (les "Dividendes Préférentiels C2"), lesquels en un ou plusieurs paiement(s), sur un ou plusieurs exercices sociaux, sans limitation de durée. Afin d'éviter tout doute, le montant total des Dividendes Préférentiels C2 auxquels les Parts Sociales Privilégiées de Classe C ont droit conformément à l'article 11 (d) au cours de tous les exercices sociaux durant l'existence de la Société, ne pourra excéder le montant total d'un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-),

(e) Cinquièmement, 100 % (cent pour cent) pari passu et pro rata de tous les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées de Classe D, jusqu'à ce que ces derniers perçoivent des dividendes préférentiels jusqu'à un montant total de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) (les "Dividendes Préférentiels D2"), lesquels en un ou plusieurs paiement(s), sur un ou plusieurs exercices sociaux, sans limitation de durée. Afin d'éviter tout doute, le montant total des Dividendes Préférentiels D2 auxquels les Parts Sociales Privilégiées de Classe D ont droit conformément à l'article 11 (e) au cours de tous les exercices sociaux durant l'existence de la Société, ne pourra excéder le montant total de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-),

(f) Sixièmement, 100 % (cent pour cent) pari passu et pro rata de tous les détenteurs des Parts Sociales Privilégiées de Classe C, jusqu'à ce que ces derniers perçoivent des dividendes préférentiels jusqu'à un montant total de trois millions cinq cent mille euros (EUR 3.500.000,-) (les "Dividendes Préférentiels C3"), lesquels en un ou plusieurs paiement(s), sur un ou plusieurs exercices sociaux, sans limitation de durée. Afin d'éviter tout doute, le montant total des Dividendes Préférentiels C3 auxquels les Parts Sociales Privilégiées de Classe C ont droit conformément à l'article 11 (f) au cours de tous les exercices sociaux durant l'existence de la Société, ne pourra excéder le montant total de trois millions cinq cent mille euros (EUR 3.500.000,-),

(g) Ensuite, pari passu: les subséquents bénéfices nets devront être distribués par l'assemblée générale des associés de la Société sur recommandation du conseil de gérance, parmi les détenteurs des Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales Privilégiées de Classe B, Parts Sociales Privilégiées de Classe C et Parts Sociales Privilégiées de Classe D en proportion de leur respective détention dans le capital social de la Société."

" **Art. 12. Dissolution - Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'un des associés.

Sauf en cas de dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une résolution adoptée par l'assemblée générale des associés en conformité avec les conditions prévues pour des modifications des Statuts. A la dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Après règlement de toutes les dettes et de tout le passif, le produit de la liquidation disponible pour la distribution sera distribué entre les détenteurs de Parts Sociales de Classe A, Parts Sociales Privilégiées de Classe B, Parts Sociales Privilégiées de Classe C et Parts Sociales Privilégiées de Classe D en proportion de leur respective détention dans le capital social de la Société."

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de capital à environ deux mille euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire des parties comparantes l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. COULOMBEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 30 novembre 2009. Relation: EAC/2009/14567. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2010003024/379.

(090197182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Intercem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 85.077.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 56987 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER

Notaire

Référence de publication: 2010002709/12.

(090195695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Ter-Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 110.537.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002708/10.

(090196279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Orkenise Art S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 79.430.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010002704/10.

(090196274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

EHO Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 141.279.

Les comptes annuels au 30/04/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010002660/10.

(090196369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Luxidea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 83.325.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 57039 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph ELVINGER
Notaire

Référence de publication: 2010002707/12.

(090195678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

SGC International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 60.684.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010002662/10.

(090195454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Fumo Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.665.

Le Bilan au 31 Décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Décembre 2009.

Pour Fumo Holding SA

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2010002663/13.

(090195931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Bobbycar Club Lëtzebuerg a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-9641 Brachtenbach, 23, Salles des Fêtes.

R.C.S. Luxembourg F 8.187.

STATUTEN

Satzung der Vereinigung
„Bobbycar Club Lëtzebuerg“
Fassung vom 15.12.2009

1. Name, Amtssitz und Wesen.

1.1 Die Vereinigung ist der freiwillige Zusammenschluss von Erwachsenen und Jugendlichen.

1.2 Der Name lautet: „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“.

1.3 Der Sitz der „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ ist in L-9641 Brachtenbach, 23, Salle des Fetes.

1.4 Die Dauer der Vereinigung ist unbegrenzt.

2. Zweck der Gründung.

2.1 Die Förderung des Bobbycarsports.

2.2 Die „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ beteiligt sich, sowohl im Freizeitbereich als auch im professionellen Bereich, an Bobbycarrennen im In- und Ausland. Hauptaugenmerk liegt jedoch auf den Rennen mit Weltmeisterschaftspunkten sowie den einzelnen Meisterschaften und Europameisterschaften.

2.3 Die Hauptaufgabe der „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ ist die Organisation einer luxemburgischen Meisterschaft in Oberwampach.

2.4 Die „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ fungiert für später gegründete Bobbycarvereine als Verband.

2.5 Die „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ leistet technische Beratung bezüglich der Organisation von Bobbycarrennen.

2.6 Die „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ ist kompetent in allen Angelegenheiten, die das Thema Bobbycar betreffen.

3. Anzahl der Vorstandsmitglieder und der Mitglieder.

3.1 Die „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ setzt sich aus Vorstandsmitgliedern, aktiven Mitgliedern, Fahrern, Ehrenmitgliedern und Donatoren zusammen.

3.2 Als Vorstandsmitglieder werden die Mitglieder des Vorstandes bezeichnet. Der Vorstand besteht mindestens aus 3 und maximal aus 9 Mitgliedern, an dessen Spitze der Präsident steht. Die Mitglieder des Vorstandes sind ausschließlich Mitglieder, welche das 18. Lebensjahr vollendet haben.

Der Vorstand setzt sich zusammen aus:

- Präsident
- Vize-Präsident
- Schriftführer
- Schatzmeister
- Beisitzende

Die Mitglieder des Vorstandes können jeweils nur einen Posten besetzen.

3.3 Als aktive Mitglieder werden die Mitglieder bezeichnet, welche das Bobbycar aktiv ausüben.

3.4 Als Fahrer werden die Mitglieder bezeichnet, welche an den verschiedenen Rennen, im Namen der „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“, teilnehmen.

3.5 Als Ehrenmitglieder werden sowohl aktive Mitglieder als auch Mitglieder, die den Verein verlassen haben, bezeichnet, welche vom Vorstand diesen Titel zugesagt bekommen.

3.6 Als Donatoren werden die Leute bezeichnet, welche die „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ finanziell oder durch Gaben unterstützen.

4. Gründungsmitglieder. Mitglieder des ersten Vorstandes der „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“

Name und Vorname	Geburtsdatum	Beruf	Hausnummer, Straße und Stadt	Nationalität
Feller Pierre	15.04.1986	Fonctionnaire de l'Etat	11, route de Bastogne L-9512 Wiltz	Luxemburg
Espen Jean-Claude	27.01.1969	Fonctionnaire de l'Etat	5, rue de Neuort L-8373 Hobscheid	Luxemburg
Kripps Romain	29.03.1973	Fonctionnaire de l'Etat	13, rue des romains L-8812 Bigonville	Luxemburg
Espen-Thill Marie-France	03.10.1971	Employé Privé	5, rue de Neuort L-8373 Hobscheid	Luxemburg
Müller Marco	05.12.1969	Employé CFL	3, rue de Koerich L-8371 Hobscheid	Luxemburg

5. Mitgliedschaft und Verlust der Mitgliedschaft.

5.1 Die Anzahl der Mitglieder ist unbegrenzt.

5.2 Mitglied kann jeder werden, der den Interessen der „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“ beitreten möchte und ein Mindestalter von 12 Jahren erreicht hat.

5.3 Über die Aufnahme entscheidet der Vorstand. Eine eventuelle Ablehnung ist zu begründen und dem Antragsteller schriftlich mitzuteilen.

5.4 Der Mitgliedsbeitrag wird in der Generalversammlung festgelegt.

5.5 Die Ehrenmitglieder erhalten ihre Mitgliedskarte gratis auf Lebenszeit.

Verlust der Mitgliedschaft

5.6 Durch den freiwilligen Austritt. Dies muss die betreffende Person dem Vorstand schriftlich mitteilen (per Einschreiben).

5.7 Durch das Nichtbezahlen des Mitgliedsbeitrags.

5.8 Durch den Ausschluss. Durch einstimmiges Abstimmen des Vorstandes kann ein Mitglied ausgeschlossen werden. Ein eventueller Verlust der Mitgliedschaft ist zu begründen und dem Betroffenen schriftlich mitzuteilen.

5.9 Durch das Ableben.

6. Generalversammlung.

6.1 Die Generalversammlung muss mindestens einmal jährlich vom Vorstand mit 10 Tagen Frist und Bekanntgabe der Tagesordnung schriftlich einberufen werden. Sie soll im ersten Trimester des neuen Kalenderjahres stattfinden.

6.2 Sie wird vom Präsidenten geleitet.

6.3 Sie ist beschlussfähig, wenn mindestens die Hälfte der stimmberechtigten Mitglieder anwesend ist. Jedes stimmberechtigte Mitglied verfügt über nur eine Stimme. Beschlüsse werden mit einfacher Mehrheit gefasst, sofern es die Satzung nicht anders bestimmt. Im Falle von Stimmgleichheit besitzt der Präsident 2 Stimmen.

6.4 Die Generalversammlung hat folgende Aufgaben:

- die geheime Wahl der Vorstandsmitglieder und der zwei Rechnungsprüfer;
- die Annahme oder Ablehnung der Tätigkeits- Kassen und Kassenprüfberichte;

- die Entlassung des Kassierers;
- die Festlegung des Mitgliedsbeitrags;
- die Beratung und Beschlussfassung über eingebrachte Anträge;
- die Abänderungen der Vereinsstatuten gemäß Art. 6 des abgeänderten Gesetzes vom 21.04.1928 mit einer 2/3 Stimmenmehrheit, wenn 2/3 der stimmberechtigten Mitglieder anwesend sind;
- die Beratung und Entscheidung über sonstige wichtige Angelegenheiten innerhalb der „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“, die der Vorstand nicht verabschieden kann;
- die Auflösung der „Bobbycar Club Letzebuerg a.s.b.l.“, gemäß Art. 20 des abgeänderten Gesetzes vom 21.04.1928.

7. Ernennung und Befähigung des Vorstandes.

7.1 Der Vorstand wird bei der alljährlichen Generalversammlung gewählt. Bei eventueller Stimmgleichheit erfolgt eine Stichwahl unter den beiden Kandidaten. Bei wiederholter Stimmgleichheit entscheidet das Los.

7.2 Sollte im Laufe seines Mandates der Präsident austreten, ausgeschlossen werden oder sterben, so wird er bis zum Mandatsende durch den Vize-Präsidenten ersetzt.

7.3 Sollte im Laufe seines Mandates der Vize-Präsident, Schriftführer oder Schatzmeister austreten, ausgeschlossen werden oder sterben, so wird er bis zum Mandatsende durch einen Beisitzenden ersetzt. Dieser wird durch den Vorstand ermittelt. Sollte dies im Gegensatz zum Art. 3.2 stehen, muss binnen Monatsfrist eine außerordentliche Generalversammlung einberufen werden.

7.4 Der Vorstand besitzt alle Rechte zur Geschäftsführung der Vereinigung. Alles, was nicht expressis verbis, sei es durch das Gesetz, sei es durch die Vereinsstatuten der Generalversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Vorstandes.

7.5 Der Vorstand ist beschlussfähig wenn die Hälfte der Mitglieder anwesend ist. Die Beschlüsse werden mit einfacher Stimmenmehrheit gefasst. Bei wiederholter Stimmgleichheit, entscheidet die Stimme des Präsidenten.

7.6 Nur die Dokumente, die von 2 Vorstandsmitgliedern unterschrieben wurden, wobei eine Unterschrift vom Präsidenten oder Vize-Präsidenten stammen muss, gelten als rechtskräftig.

7.7 Alle Ausgaben, die größer sind als 100 € und nicht im voraus vom Vorstand beschlossen wurden, müssen beim Präsidenten, oder Vize-Präsidenten und dem Schatzmeister angefragt werden.

8. Rechte und Pflichten der Mitglieder.

8.1 Jedes Mitglied hat das Recht

- bei der Gestaltung der Vereinigung aktiv mitzuwirken;
- in eigener Sache gehört zu werden;
- an der Wahl der Vorstandsmitglieder teilzunehmen, sofern es das 16. Lebensjahr erreicht hat.

8.2 Jedes Mitglied übernimmt freiwillig die Verpflichtung

- die im Rahmen dieser Statuten gegebenen Anordnungen genau zu befolgen;
- allen Veranstaltungen des Vereins beizuwohnen, andernfalls sich bei einem Vorstandsmitglied, mit Angabe eines trüftigen Grundes, abzumelden;
- aktiv am Gedeihen und Ansehen der Vereinigung teilzunehmen.

9. Ordnungsmaßnahmen. Bei Verstößen gegen die Statuten der Vereinigung können nachfolgende Ordnungsmaßnahmen ergriffen werden:

- Verweis unter vier Augen durch den Präsidenten;
- Verweis vor dem Vorstand;
- Ausschluss aus der Vereinigung durch den Vorstand;

Der Ausschluss aus der Vereinigung muss dem Mitglied schriftlich mitgeteilt werden (per Einschreiben).

- alle Vorstandsmitglieder können ihres Postens durch eine Generalversammlung enthoben werden, wenn sie gegen die Statuten der Vereinigung verstoßen, ihren Pflichten nicht gewachsen sind oder sie vernachlässigen.

Gegen die Ordnungsmaßnahmen steht jedem Mitglied das Recht auf Einspruch zu. Der Einspruch gegen den Ausschluss muss spätestens 7 Tage nach Mitteilung schriftlich (per Einschreiben) beim Präsidenten eingebracht werden. Die Generalversammlung, welcher der Betroffene nicht beiwohnen darf, entscheidet innerhalb von 1 Monat über den Einspruch.

10. Schriftführung. Der Schriftführer der Vereinigung

- erledigt die anfallenden schriftlichen Arbeiten, wie Korrespondenzen, Einberufungen zu Generalversammlungen, Vorstandssitzungen, Ausgängen, Veranstaltungen und Versammlungen;
- führt das Mitgliederverzeichnis;
- verfasst alle Berichte über Vorstandssitzungen, Generalversammlungen und andere Sitzungen.

11. Schatzwesen. Das Schatzwesen wird vom Schatzmeister versehen.

- Er führt ordnungsgemäß Buch über Einnahmen und Ausgaben. Er tätigt die täglichen Ausgaben. Besondere Ausgaben müssen vom Vorstand genehmigt sein.

- Alle Ausgaben müssen ordnungsgemäß belegt sein. Kassen und Buchführung sind jährlich, nach Ablauf des Geschäftsjahres, abzuschließen und von den Kassenrevisoren auf ihre Richtigkeit zu prüfen und abzuzeichnen. Nach erfolgter Prüfung berichten die Kassenrevisoren der Generalversammlung.

- Der Schatzmeister erhält Entlastung durch die Generalversammlung.

- Er hält Kassen- und Kontenbuch dem Vorstand jederzeit zur Einsicht zur Verfügung.

12. Auflösung der Vereinigung. Die Vereinigung wird aufgelöst gemäß Art. 20 des abgeänderten Gesetzes vom 21.04.1928, wenn eine eigens zu diesem Zweck einberufene Generalversammlung, zu der 2/3 der Gesamtzahl der stimmberechtigten Mitglieder anwesend sein muss, den Beschluss zur Auflösung mit 2/3 Stimmenmehrheit fasst, oder wenn die Zahl der volljährigen Mitglieder unter 3 abgesunken ist.

Im Falle der Auflösung wird das Vermögen der Gemeinde überwiesen, mit dem Auftrag, dasselbe einer neuen Vereinigung, die dieselben Ziele verfolgt zu übergeben.

13. Allgemeine Verfügung.

13.1 Beim Austritt oder Ausschluss eines Mitgliedes, sowie bei der Auflösung der Vereinigung, besteht kein Anrecht auf jegliche Aus- oder Rückzahlung.

13.2 Beim Austritt oder Ausschluss eines Mitgliedes, muss dasselbe binnen 14 Tagen alle ihm anvertrauten und der Vereinigung gehörenden oder betreffenden Gegenstände, Belege, usw. dem Vorstand abliefern.

13.3 Die Satzung wurde von der Generalversammlung wie folgt angenommen. Sie tritt mit sofortiger Wirkung in Kraft.

14. Unterschriften der Gründungsmitglieder.

Dienstag, den 15. Dezember. Feller Pierre / Espen Jean-Claude / Espen-Thill Marie-France / Kripps Romain / Müller Marco.

Référence de publication: 2010002950/161.

(090197551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

KiVif S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6180 Gonderange, 37, rue de Wormeldange.

R.C.S. Luxembourg B 76.052.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004002/10.

(090198561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

FINANCIERE JONCS Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Holding Financière Joncs S.A.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 37.284.

L'an deux mil neuf, le premier décembre.

Pardevant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding établie à Luxembourg sous la dénomination de "HOLDING FINANÇAIRE JONCS S.A.", R.C.S. Numéro B 37.284, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 14 mai 1991, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 415 du 2 novembre 1991. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu suivant assemblée générale sous seing privé conformément à la loi du 10 décembre 1998, en date du 6 août 2001, publié Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 372 du 7 mars 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine ORTWERTH, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Stéphanie LAHAYE, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Stéphanie LAHAYE, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Madame le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que soixante mille (60.000) actions sur les soixante mille (60.000) actions sans valeur nominale, représentant cent pourcent (100%) du capital social

de un million quatre cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (1.487.500,- EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduits.

Ladite liste de présence signé "ne varietur", portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec le procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires ci-avant mentionnée, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Renonciation aux modalités légales relatives aux convocations de l'assemblée;
- 2) Changement de la dénomination de la société de "HOLDING FINANCIERE JONCS S.A." en "FINANCIERE JONCS Spf S.A";
- 3) Transformation d'une société anonyme holding en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) de sorte que l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:

"La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe, des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.";

4) Suppression subséquente du mot "holding" et de toute référence aux dispositions spéciales concernant le statut fiscal des sociétés holding apparaissant dans les statuts;

5) Modification de la date d'assemblée générale qui se tiendra dorénavant le 3^{ème} mardi du mois de mai à 14.00 heures;

6) Modification subséquente des articles 1, 4 et 11 des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société de "HOLDING FINANCIERE JONCS S.A." en "FINANCIERE JONCS Spf S.A.".

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de procéder à la transformation de la société de son statut actuel de holding 1929 en société anonyme de gestion de patrimoine familial (Spf) de sorte que l'objet social de la société aura désormais la teneur suivante:

"La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe, des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.".

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide suite à la transformation de la société de holding en société de gestion de patrimoine familial (Spf) de supprimer le mot "holding" et toute référence aux dispositions spéciales concernant le statut fiscal des sociétés holding apparaissant dans les statuts.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de modifier la date d'assemblée générale qui se tiendra dorénavant le 3^{ème} mardi du mois de mai à 14.00 heures.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier les articles 1, 4 et 11 des statuts pour les mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent.

Les articles 1, 4 et 11 des statuts de la société auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après une société anonyme de gestion de patrimoine familial luxembourgeoise sous la dénomination de "FINANCIERE JONCS Spf S.A"."

" **Art. 4**. La Société a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation de tous actifs financiers au sens large, mais dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

La Société peut également, en se conformant aux dispositions de la même loi, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entités commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, et acquérir tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme, d'option, d'achat, d'échange, de négociation ou de toute autre manière.

Elle peut encore accorder des avances et émettre des garanties, notamment au profit des sociétés et entités dans lesquelles elle participe, des concours, assistances financières, prêts, avances ou garanties, comme elle peut emprunter même par émission d'obligations ou s'endetter autrement pour financer son activité sociale, comme elle peut exercer toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial."

" **Art. 11**. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^{ème} mardi du mois de mai à 14.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci, par son mandataire, a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Ortwerth, S. Lahaye et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 décembre 2009. Relation: LAC/2009/52378. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010002832/118.

(090196599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

RML Estates Sàrl, Real Marku Lux Estates Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 241, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 150.039.

—
STATUTS

L'an deux mil neuf, le sept décembre.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Sokol MARKU, sans état particulier, né à Tirane (Albanie), le 17 octobre 1981, demeurant à L-2355 Luxembourg, 7, rue du Puits,

2.- Madame Elenita NDOU, épouse MARKU, employée, née à Shkoder (Albanie), le 27 juin 1981, demeurant à L-2355 Luxembourg, 7, rue du Puits.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'ils déclarent constituer entre eux et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "REAL MARKU LUX ESTATES Sàrl", en abrégé "RML ESTATES Sàrl".

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes opérations immobilières comprenant notamment l'achat, l'échange, la vente, la mise en valeur et l'exploitation, la rénovation, la location, ainsi que la gérance et la promotion. La société peut réaliser son objet soit seule, soit en participation avec des tiers, soit par des souscriptions ou achat de titres ou de toute autre manière. Elle peut effectuer tous placements immobiliers ou mobiliers, contracter tous emprunts avec ou sans affectation hypothécaire.

La société peut prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que gérer, contrôler et mettre en valeur ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

De manière générale, la société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières et/ou immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet ou qui sont susceptibles d'en favoriser la réalisation ou le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,-EUR) chacune, réparties comme suit:

1.- Monsieur Sokol MARKU, préqualifié, cinquante parts	50
2.- Madame Elenita NDOU, préqualifiée, cinquante parts	50
Total des parts: cent parts	100

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il n'y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Entre associés les parts sont librement cessibles.

Elles ne peuvent être cédées ou transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés. En cas de refus de cession le ou les associés non cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la déconfiture ou la faillite, de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 8. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables par l'assemblée générale qui fixe la durée de leur mandat et leurs pouvoirs.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse les comptes sociaux, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 15. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition générale

Art. 16. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2010.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est estimé à 950,- €.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse du siège social est fixée à L-2121 Luxembourg, 241, Val des Bons Malades.
- 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée:
 - Madame Elenita NDOU, préqualifiée.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Marku, Ndou, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 décembre 2009. Relation: LAC/2009/52880. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Hesperange, le 17 décembre 2009.

Martine DECKER.

Référence de publication: 2010001966/107.

(090195961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.